

Les dix premiers jours de Dhul Hijja

<"xml encoding="UTF-8?>

Les dix premiers jours de Dhul Hijja

Mois sacré du Pèlerinage, cette période consacrait, avant la révélation du Coran, une trêve où les guerres et toute forme de violence étaient prohibées.

Aujourd'hui, avant la fête du Sacrifice, il est recommandé de faire des efforts dans les actes d'adoration comme la prière, le rappel d'Allâh, les contacts avec la famille, les aumônes, le fait de recommander le bien et d'interdire le mal, selon ses possibilités. Il existe des textes qui donnent des précisions sur des actes à faire, et en particulier: Dire (Takbir), (Tahlil) et (Tahmid)

Dieu dit dans le Saint Coran:

«Améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allâh et à Son messager obtient certes une grande réussite.

«Ô vous les gens, les 10 premiers jours de Dhul Hijja sont de grands jours saints durant lesquels les péchés sont effacés et les cœurs sont purifiés.

Soyez vigilant durant ces nuits car il serait dommage d'en atrophier le bénéfice et ne perdez pas votre temps à vous délasser.

Et si vous en avez manqué le début, n'en perdez pas la fin et accroissez vos actions de bien pour préparer la vie future, car c'est là que vous allez. Et détachez vous de ce bas-monde, il est éphémère.

Le Prophète (PBDL) a dit:

«Il n'y a pas meilleurs jours que les 10 de Dhul Hijja et chaque jour jeûné en est récompensé d'une année de jeûne.»

«Il n'y a pas d'œuvres meilleures que celles faites en ces 10 jours.»

Les Compagnons dirent: «Même pas l'effort dans la voie de Dieu?»

Il dit: «Même pas, sauf un homme qui sortirait risquant sa vie et ses biens et qui ne reviendrait avec rien (c'est – à – dire qu'il y perdrait sa vie et sa fortune).» Rapporté par Al-Bokhâri. Il ajouta: «Quiconque jeûne un jour de Dhul Hijja est comme s'il avait jeûné toute l'année, et la bonne action est récompensée de 700, et selon Ibn Abbâs, Dieu pardonne au fils d'Adam chaque jour jeûné de ces dix jours.

Le deuxième jour Dieu a accepté l'invocation de Jonas (Younos) lorsqu'il sortit des entrailles du poisson. Quiconque jeûne ce jour, Dieu accepte son invocation.

Le 3ème jour Dieu accepta l'invocation de Zacharie (Zachariia), le 4ème jour est celui de la naissance de Jésus (Aïssa). Quiconque fait montre d'abstinence ce jour, Dieu le préserve de calamités et de la pauvreté

Le 5ème jour la vit naissance de Moïse (Mussâ), quiconque jeûne ce jour Dieu le préserve de l'hypocrisie et des supplices de la tombe.

Le 6ème jour Dieu accorda tout le bien à son Prophète. Jeûnez ce jour, et Dieu vous regardera avec Miséricorde et ne vous punira jamais plus r.

Au 7ème jour, Dieu ferme la porte de Géhenne et ne l'ouvre qu'à la fin des 10 jours de Dhul Hijja! Dieu ferme, pour le jeûneur de ce jour, trente portes de difficulté. Le 8ème jour est celui de la délibération (pour se préparer au hadj en se sacrifiant). Le jeûne de ce jour vaut à son auteur une récompense que Dieu seul connaît.

Le 9ème est celui de 'Arafât. Le jeûne de ce jour est une Sunna confirmée pour qui n'effectue pas le pèlerinage, selon le hadith du Prophète - Paix et salut d'Allah sur lui: «J'espère la récompense d'Allâh que ce jeûne efface tes péchés de l'année écoulée et ceux de l'année à venir.» Rapporté par Muslim.

Et c'est le jour célèbre la révélation du verset 3 de la sourate 5, Al-Maïda, La Table Servie:

Ô serviteurs de Dieu, préparez vous à l'appel à l'office de la prière de la fête du sacrifice à son

heure et suivant la tradition. Et pour cela soyez minutieux dans votre toilette et vos ablutions, cela sera mieux, parfumez-vous et parez-vous de beaux habits neufs.

Quant à celles et ceux qui jeûnent au matin de l'Aïd, qu'ils patientent afin de rompre le jeûne avec une part de leur sacrifice. Grande sera alors la récompense divine.

D'ailleurs, il est recommandé à celui qui sacrifie ne pas se couper les ongles ni les cheveux durant les 10 jours de Dhul Hijja. Et il est préférable de veiller la nuit précédant l'Aïd pour glorifier et invoquer Dieu, car la demande de pardon est exaucée puisque Dieu est Pardonneur et Miséricordieux.

Selon Abi Amamata le Prophète (PBDL) a dit: «Quiconque veille la nuit de l'Aïd, son cœur ne mourra pas le jour ou les cœurs mourront.»

Tabarani rapporte de Mou'ad que Le Prophète a dit «Quiconque veille les 5 nuits, le paradis lui est dû.»

Le Prophète a dit: «Celui qui prie une fois sur moi I Dieu le fait 10 fois pour lui.»

Que Dieu prie sur notre Prophète Mohammad, sa famille et ses compagnons, Seigneur Dieu! Épargne-nous Tes tourments le jour où Tu ressusciteras (ou rassembleras) Tes serviteurs.»

Source: Oumma.com

Article Relatif:

Les particularités du Hajj